

Fiche Emploi Métallurgie : Modèle Conforme à la Nouvelle Convention Collective

Ce modèle de fiche emploi est conçu pour vous aider à rédiger des fiches de poste conformes à la nouvelle convention collective de la métallurgie. Il intègre les rubriques obligatoires telles que l'intitulé, la classification, les missions et les compétences. Téléchargez-le et personnalisez-le selon vos besoins.

Ce document est un exemple générique basé sur la nouvelle convention collective de la métallurgie (2024). Il ne remplace pas les textes officiels. Avant toute utilisation, vérifiez la classification et les critères auprès de votre service RH ou d'un conseil juridique compétent.

Mode d'emploi

1. Téléchargez le modèle Word ou PDF.
2. Remplacez les informations entre crochets par les données spécifiques du poste.
3. Assurez-vous que l'intitulé et la classification correspondent à la nouvelle grille de classification de la métallurgie.
4. Décrivez précisément les missions et les compétences requises.
5. Faites valider la fiche par le responsable RH et le salarié concerné.

Rubriques obligatoires

Selon la nouvelle convention collective de la métallurgie, une fiche emploi doit comporter au minimum : l'intitulé du poste, la classification (groupe et coefficient), la mission principale, les activités principales, les compétences requises (savoir-faire, connaissances), et les conditions particulières d'exercice.

Exemple de fiche emploi

Voici un exemple concret pour un poste de technicien de maintenance. Adaptez-le à votre contexte.

Modèle prêt à adapter

FICHE EMPLOI Intitulé du poste : [Intitulé, ex. Technicien de maintenance] Classification : [Groupe] - [Coefficient] (selon la nouvelle convention collective de la métallurgie) 1. MISSION PRINCIPALE [Ex. Assurer la maintenance préventive et corrective des équipements de production pour garantir leur disponibilité et leur performance.] 2. ACTIVITÉS PRINCIPALES - [Activité 1 : Réaliser les opérations de maintenance préventive selon le plan établi] - [Activité 2 : Diagnostiquer les pannes et effectuer les réparations nécessaires] - [Activité 3 : Participer à l'amélioration continue des équipements] - [Activité 4 : Renseigner les documents de maintenance et les rapports d'intervention] 3. COMPÉTENCES REQUISES Savoir-faire : - Maîtrise des techniques de diagnostic et de réparation mécanique, électrique, hydraulique - Lecture de plans et schémas techniques - Utilisation des outils de mesure et de diagnostic Connaissances : - Connaissance des normes de sécurité - Connaissance des équipements de production spécifiques à l'entreprise - Notions de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) 4. CONDITIONS PARTICULIÈRES - Travail en atelier, port d'équipements de protection individuelle - Horaires en équipe ou astreintes possibles - Manutention de pièces lourdes 5. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL - [Décrire l'environnement : atelier, bureau, etc.] 6. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE - [Ex. Responsable maintenance] Date : [Date] Signature du responsable : [Nom]

Checklist

- ☐ Intitulé du poste conforme à la convention
- ☐ Classification (groupe/coefficient) correcte
- ☐ Mission principale clairement définie
- ☐ Activités principales détaillées et réalistes
- ☐ Compétences requises précises (savoir-faire, connaissances)
- ☐ Conditions particulières mentionnées
- ☐ Rattachement hiérarchique indiqué

☐ Validation par les RH

☐ Communication au salarié

☐ Mise à jour régulière

Questions fréquentes

Qu'est-ce que la nouvelle convention collective de la métallurgie ?

La nouvelle convention collective de la métallurgie, entrée en vigueur en 2024, remplace les anciennes conventions territoriales. Elle harmonise les classifications et les grilles de salaires pour tous les salariés de la branche. Elle introduit notamment une classification basée sur des critères de compétences et d'autonomie.

Comment déterminer la classification d'un poste ?

La classification se détermine en analysant le contenu du poste selon des critères définis par la convention : complexité de l'activité, autonomie, responsabilité, etc. Chaque poste est ensuite rattaché à un groupe et un coefficient. Il est recommandé de se référer aux guides officiels ou de consulter un représentant RH.

Cette fiche emploi est-elle obligatoire ?

La nouvelle convention ne rend pas obligatoire la rédaction d'une fiche emploi, mais elle est fortement recommandée pour clarifier les missions et les attentes. Elle sert de référence pour la classification, la rémunération et l'évolution professionnelle. Elle est également utile en cas de litige.